

## Règlement du Jeu « NOUVELLE CLASSE, NOUVEAU LOOK »

### ARTICLE 1 :

La Société RAVSPORT au capital de 40 000 Euros, N° de SIREN 421 982 794 dont le siège social est situé au 131 rue maréchal Leclerc 97400 Saint-Denis, représentée par son Directeur Général M. Yassin RAVATE, organise un jeu sans obligation d'achat intitulé : « **NOUVELLE CLASSE, NOUVEAU LOOK** » se déroulant du **26 juillet au 15 août 2021**.

### ARTICLE 2 :

La participation à ce jeu est ouverte à **toute personne physique résidant sur le territoire de l'île de la Réunion** à l'exception du personnel des sociétés organisatrices et de leur famille (père, mère, sœur, frère, enfant) vivant à la même adresse.

### ARTICLE 3 :

Le jeu est mis en place dans les magasins INTERSPORT des villes suivantes :

- Saint-Pierre
- Saint-Paul
- Saint-André
- Sainte-Marie
- Sainte-Clotilde
- Le Port

Pour participer à ce jeu, il suffit de :

- Compléter un bulletin en indiquant votre nom, prénom, adresse, téléphone et adresse email.
- Déposer ce bulletin de participation dans l'urne prévue à cet effet, qui se trouvera dans les magasins INTERSPORT :

Sainte-Marie : Centre Commercial Jumbo Duparc

Saint-Paul : Z.A.C Savannah

Saint-André, Zone commercial de la Cocoteraie

Saint-Pierre : Boulevard Banks, 2 ch. Du Château

Sainte-Clotilde : 8 rue Jean Baptiste Ponama

Le Port : 2, Rue Elie Virassamy Mounien

Les bulletins de participation sont disponibles aux caisses de ces 6 magasins. Tout bulletin incomplet, illisible ou raturé ne sera pas pris en compte.

La participation est limitée à un seul bulletin par foyer (même nom, même adresse) et par magasin. En cas d'infraction à cette règle, les bulletins du participant fautif seront exclus du jeu.

### ARTICLE 4 :

Un tirage au sort quotidien sera effectué en fin de journée par le responsable de chaque magasin d'Intersport, pendant toute la durée de l'opération, du **26 juillet au 15 août 2021**. Ces tirages seront effectués en public dans chaque magasin de l'enseigne.

Les urnes ne peuvent être ouvertes qu'au moyen de la destruction afin de garantir aux participants la même probabilité d'être tirés au sort.



#### **ARTICLE 5 :**

Un gagnant unique sera tiré au sort chaque jour ouvré dans chaque magasin, exclusivement pendant la durée de l'opération.

**Chacun des gagnants recevra UN BON D'ACHAT D'UNE VALEUR DE 100€00 (cent euros), valable uniquement dans l'ensemble des magasins INTERSPORT.**

#### **ARTICLE 6 :**

Les noms des gagnants seront affichés dans chaque magasin au plus tard le **25 août 2021**.

Les gagnants seront avertis par téléphone. Il leur sera précisé l'adresse, les modalités ainsi que le nom et coordonnées de la personne à contacter pour venir retirer son lot.

La société RAVSPORT ne prévoit en aucun cas de faire livrer le lot au domicile du gagnant. Seul le gagnant sera averti.

La société RAVSPORT ne saurait être tenue pour responsable si par suite d'un cas de force majeure, les gagnants ne pouvaient obtenir leur lot.

Le lot doit être accepté tel que décrit dans le règlement. Il ne sera en aucun cas échangé contre sa valeur en espèces.

La société organisatrice se réserve le droit de remplacer le lot par un autre lot de même valeur et de caractéristiques proches en cas de force majeure, sans que cela ouvre droit à un remboursement, dédommagement ou avoir.

#### **ARTICLE 7 :**

Le règlement complet est disponible sur simple demande en magasin pendant toute la durée du jeu.

#### **ARTICLE 8 :**

En cas de force majeure, la Société RAVSPORT se réserve le droit d'arrêter, de proroger ou d'annuler le présent jeu sans en être tenue pour responsable et ceci sans avoir à indemniser les participants d'un quelconque dommage moral ou financier.

#### **ARTICLE 9 :**

Le simple fait de participer à ce jeu gratuit implique l'acceptation sans restriction du présent règlement et des résultats. Tout cas non prévu par le présent règlement, toute contestation relative à son application ou à son interprétation seront tranchées souverainement et en dernier ressort par la société organisatrice.

#### **ARTICLE 10 :**

Nous vous informons des traitements de données vous concernant, conformément aux articles 12 et 13 du Règlement Général à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD), et à l'article 32 de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée.

##### 1. Objet du traitement (finalités et base légale) :

Les données collectées par la société RAVSPORT sur les formulaires de jeu concours sont uniquement utilisées pour l'attribution des lots et la réalisation d'actions de prospection commerciale.



La base légale du traitement, concernant l'attribution des lots, est l'intérêt légitime de la société RAVSPORT et le respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis (vérification de l'âge des participants, la participation à des jeux concours étant interdite aux mineurs).

Concernant les offres commerciales personnalisées de la société RAVSPORT.

Données enregistrées sur les participants au jeu concours :

- Identité : nom, prénom, date de naissance (pour vérification de l'âge), adresse (pour la livraison du lot), numéro de téléphone (pour informer le gagnant), mail (si le gagnant ne peut être contacté par téléphone) ;
- Données nécessaires aux offres commerciales personnalisées de la société RAVSPORT : nom, mail, numéro de téléphone, ville de résidence, date de naissance (si vous avez donné votre consentement préalable) ; informations permettant de prendre en compte votre refus à être prospecté ;
- Données relatives à l'organisation et au traitement des jeux concours : la date de participation, les réponses apportées aux jeux concours et la nature des lots offerts.

2. Destinataires des données :

Dans la limite de leurs attributions respectives, et selon votre consentement préalable, peuvent avoir accès à vos données personnelles :

- Le personnel habilité du service marketing, du service commercial, des services chargés de traiter la relation client et la prospection, des services administratifs, des services logistiques et informatiques ainsi que leurs responsables hiérarchiques ;
- Le personnel habilité des services chargés du contrôle (commissaire aux comptes, services chargés des procédures internes du contrôle...);
- Le personnel habilité des prestataires auxquels la société RAVSPORT est susceptible de faire appel pour l'organisation du jeu concours (également appelés sous-traitant). Dans ce cas, un contrat est signé avec le prestataire. Ce contrat définit l'objet et la durée du traitement réalisé par le prestataire, la nature et la finalité du traitement, le type de données à caractère personnel et les catégories de personnes concernées, ainsi que les obligations et droits de la société, conformément à l'article 28 du RGPD ;
- L'organisme en charge de la gestion de la liste d'opposition au démarchage téléphonique (Bloctel).

3. Durée de conservation des données :

Identité, données relatives à l'organisation et au traitement des jeux concours : pour toute la durée du jeu concours jusqu'à l'attribution des lots gagnés ;

Données nécessaires à la réalisation des actions de prospection personnalisée : 3 ans à compter de leur collecte via le formulaire.

4. Champs obligatoires :

Les champs indiqués par un astérisque dans le formulaire de participation au jeu concours sont obligatoires. A défaut, votre participation ne pourra pas être prise en compte. L'exigence de fourniture de données à caractère personnel a un caractère contractuel, sauf pour ce qui concerne la date de naissance, qui a un caractère réglementaire. Les autres données sont demandées uniquement pour permettre l'attribution des lots aux gagnants ou permettre les actions de prospection commerciale auxquelles vous avez consenties.



5. Droits des personnes :

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, un droit à la portabilité de vos données ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès (cf. [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits).

Concernant l'utilisation de vos données par la société RAVSPORT pour recevoir des offres commerciales à des fins de prospection commerciale, vous disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment. Lorsque nous vous contactons, nous nous engageons à toujours vous proposer un moyen simple de vous opposer à la réception de nouvelles sollicitations.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO).

Contactez notre DPO par voie électronique : [dpo@ravate.com](mailto:dpo@ravate.com)

Contactez notre DPO par courrier postal :

RAVSPORT

A l'attention du DPO

131 rue du Maréchal Leclerc

97400 Saint Denis (La Réunion)

Toute demande doit préciser le motif de la demande, la société concernée par la demande ainsi que l'adresse à laquelle doit être envoyée la réponse et être accompagnée de la copie recto verso de la pièce d'identité du demandeur, en cours de validité et portant sa signature. La société RAVSPORT adressera sa réponse dans un délai maximum d'un mois, à compter de la date de réception de la demande ; ce délai pouvant être prolongé de deux mois en raison de la complexité et du nombre de demandes.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, en ligne, directement sur le Site de la CNIL ou par voie postale à : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

